



Renouvellement du parc éolien de Sasseville et Drosay

Lettre d'information - Mai 2026

Madame, Monsieur,

Le parc éolien de Sasseville et Drosay fait aujourd'hui l'objet d'un projet de renouvellement. Il vise à remplacer le matériel existant par des équipements plus récents et plus performants. Cette démarche permet de produire davantage d'électricité renouvelable dans un site maintenu à l'identique, voyant ainsi sa durée de vie étendue.

Ce projet, amené à s'inscrire dans votre territoire, vous concerne directement. C'est pourquoi nous souhaitons vous tenir informés tout au long de son développement et favoriser un dialogue ouvert et constructif. Il représente une occasion d'améliorer l'installation existante, en intégrant les observations, tout en contribuant davantage à la transition énergétique grâce à des éoliennes plus performantes.

Une production d'électricité accrue s'accompagne également de retombées économiques renforcées pour les collectivités, et en particulier pour les communes. Conscients du contexte budgétaire contraint auquel elles font face, nous sommes heureux de pouvoir participer au dynamisme et au développement de votre territoire.

Cette lettre d'information marque le début d'une démarche d'information, que vous pourrez suivre à chaque étape clé notamment à travers un site internet participatif dédié. Nous vous en souhaitons une agréable lecture et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.



Yvonik GUEGAN

Responsable de projets repowering

WATTS.green

WATTS.green développe, construit et exploite des parcs éoliens terrestres et solaires.

En France, l'entreprise bénéficie de fonds européens pour **soutenir la production durable d'électricité** via l'éolien et l'agrivoltaïsme.

Crée en 2022 par une équipe solide et expérimentée dans les énergies renouvelables, WATTS.green se positionne comme un **acteur moteur** de la production durable d'énergie.



LE RENOUVELLEMENT DE PARCS EOLIENS

Le renouvellement, vise également à augmenter l'énergie renouvelable produite sans ajouter de nouvelles éoliennes grâce aux progrès techniques des dernières décennies. Une éolienne nouvelle génération produit en moyenne deux fois plus d'énergie que les générations précédentes.

Ce projet s'inscrit dans la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et en faveur de l'électrification de nos usages.

QUE VONT DEVENIR LES ÉOLIENNES ACTUELLES ? ET LE BÉTON DANS LE SOL ?

90% de
l'éolienne
est réutilisée
ou recyclée

Dans le cadre d'un projet de repowering éolien, les éoliennes existantes sont démantelées selon une réglementation stricte.

Les éoliennes actuelles pourront être réinstallées sur un autre site après inspection et reconditionnement éventuel. Dans le cas contraire, les différents composants sont triés et valorisés.

Les fondations sont entièrement démantelées. De nouvelles fondations sont nécessaires pour supporter le poids d'éoliennes nouvelles générations. Des éoliennes plus hautes demandent un socle adapté et non compatible avec les fondations existantes.

Les métaux (acier, cuivre, aluminium) sont recyclés, et certaines pièces peuvent être réemployées ou reconditionnées lorsque cela est possible.

Le béton est intégralement excavé conformément à la réglementation française, puis recyclé ou réutilisé comme matériau de remblai. Le terrain est ensuite remis en état pour retrouver son usage initial, généralement agricole.

LA DISTANCE MINIMALE DE 500 MÈTRES PAR RAPPORT AUX HABITATIONS EST-ELLE MAINTENUE ?

La réglementation française impose une distance minimale de 500 mètres entre les éoliennes et les habitations. Cette règle s'applique indépendamment de la taille des éoliennes.

Une nouvelle étude acoustique est systématiquement réalisée afin de garantir le respect des seuils de bruit réglementaires et de préserver le confort des riverains.



POURQUOI LANCER LE RENOUVELLEMENT DÈS MAINTENANT ?

Mis en service en 2016 ce parc de 6 éoliennes alimente chaque année l'équivalent de 9 500 foyers en électricité d'origine renouvelable. **WATTS.green** est propriétaire du parc depuis 2025 et étudie actuellement le renouvellement des éoliennes.

En effet, leur renouvellement nécessite des phases d'études et d'autorisations administratives qui peuvent être assez longues : entre le moment où l'on lance les réflexions et la mise en service, il se passe au moins 4 à 5 ans. Il est donc important d'anticiper un renouvellement qui deviendra nécessaire d'ici quelques années.

La modernisation du parc éolien représente une opportunité pour contribuer plus efficacement à la transition énergétique. Il permettra d'implanter des machines de nouvelle génération plus efficaces produisant 2 fois plus que celles installées en 2016, tout en pérennisant les retombées fiscales actuelles pour les communes d'accueil.

LE PARC ACTUEL

APRÈS RENOUVELEMENT

Parc inauguré en
2016



Renouvellement à
horizon 2030/2031

130m en bout de
pale



Entre 185 et 190m
en bout de pale

15 MW



34 MW

9 500 foyers
alimentés



22 000 foyers
alimentés

IFER, mesures compensatoires,
accompagnement, etc



IFER, mesures compensatoires,
accompagnement, etc

VOUS INFORMER

Le projet de renouvellement du parc éolien s'inscrit dans une démarche d'information volontaire, engagée dès les premières phases d'étude.

Une opération de porte-à-porte est organisée dans les communes de Sasseville et Drosay les 28 et 29 avril. Elle a pour objectif de vous remettre cette lettre d'information, de vous présenter le projet et de répondre, si vous le souhaitez, à vos premières questions.

Ces échanges de proximité visent à instaurer un dialogue direct avec les habitants, à recueillir leurs remarques et à mieux prendre en compte les attentes du territoire dès les premières étapes du projet.

Un site internet
participatif pour y
retrouver toute
l'information du projet et
poser vos questions

www.eoliennes-drosay-sasseville.fr/



LE PROJET DOIT-IL FAIRE L'OBJET D'UNE NOUVELLE AUTORISATION ADMINISTRATIVE ?

Oui, le projet doit faire l'objet d'une autorisation administrative avant sa réalisation. Il doit faire l'objet du dépôt d'un *porter à connaissance* comprenant une évaluation des impacts. Ce dossier fait ensuite l'objet d'une instruction par les services compétents. Cette procédure permet de garantir la prise en compte des enjeux environnementaux et des avis du territoire avant toute décision d'autorisation.

LES ÉTAPES DU RENOUVELLEMENT



Étape 1

Études techniques et environnementales



Étape 2

Instruction du projet de renouvellement par le préfet



Étape 3

Démantèlement et reconditionnement des 6 éoliennes



Étape 4

Remise en état des terrains non réutilisés



Étape 5

Installation des nouvelles éoliennes et mise en service en 2030/2031



WATTS.green

YVONIK GUEGAN

RESPONSABLE DU
DÉVELOPPEMENT

yvonik@watts.green



European
Investment Fund

WATTS.green